

# CONTRAT D'ENGAGEMENT

entre

**Corinne Gomez**

65 Impasse des Artistes

07290 Quintenas

Tel : 04.75.33.58.34

Portable : 06.14.41.14.37

et **Nom** : .....

**Adresse** : .....

.....

.....

**Tel** : .....

**Mail** : .....

## AFFILIATION AU GUSO

Si vous êtes déjà affilié, merci de remplir les cases suivantes :

N. Guso : .....	Code d'accès internet : .....
-----------------	-------------------------------

Si vous n'êtes pas affilié, merci de remplir les cases suivantes :

Particulier :

N.Sécurité sociale : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Société ou association :

Nom : .....

Adresse du siège : .....

.....

N.Siret : .....

Code NAF : .....

Catégorie juridique : .....

Raison sociale : .....

L'organisateur s'engage à s'affilier à l'organisme du Guso, afin que l'artiste puisse être déclaré et bénéficiaire de son cachet et de son bulletin de paie. Un exemplaire vous servira de facture.

Le jour de la prestation, deux chèques sont à établir : l'un pour le règlement des charges sociales et l'autre pour le salaire net de l'artiste.

**L'organisateur s'engage à employer l'artiste suivant :**

Corinne Gomez :


(artiste chanteuse, musicienne, animatrice, ventriloque)

Soonevents :

(DJ )

Pour la manifestation suivante : .....

qui se déroulera à : .....

Salle : ..... Date : .....

Heure d'arrivée pour l'installation : ..... Heure de début du spectacle : .....

heure de fin : .....

(heure supplémentaire pour la partie DJ à partir de 3h : 100€)

Supplément artifices :

oui	non
-----	-----

**CONDITIONS TECHNIQUES**

\*Une scène est indispensable pour le bon déroulement de la prestation (fiche technique sur demande)

\* L'employeur s'engage à rester jusqu'à la fin de la prestation s'il n'y a pas de gardien, et à fermer la salle après que l'artiste soit parti.

\* L'usage, sauf conditions à définir, prévoit que l'organisateur prenne à sa charge : .....repas ainsi que les boissons en cours de représentation en quantité suffisante.

\* L'employeur s'engage à faire en sorte que l'artiste puisse effectuer sa prestation en toute sérénité et sécurité, et devra prendre en charge, les frais éventuels de dommages causés au matériel par une installation électrique de la salle non conforme (240V/40A), ou par la mégarde d'un ou des invités ou autre.

\* Si la prestation se déroule en extérieur, prévoir un chapiteau afin que le matériel puisse être à l'abri du soleil, de l'humidité et du vent. Si les conditions météorologiques ne sont pas favorables, prévoir une salle de repli.

\* En cas d'annulation après la date du : .....L'employeur s'engage à dédommager l'artiste d'un dédit de 80% de la somme totale de son cachet, ainsi qu'une déclaration pour un cachet auprès du Guso.

\* L'employeur s'engage à remplir ce présent contrat, à le signer et à le renvoyer par la poste avec un chèque d'arrhes de : .....200.....€

**Montant du cachet global :**

.....€
--------

**Frais de déplacement :**

.....€
--------

**TOTAL TTC :**

.....€
--------

**AUTRES :**

.....  
.....

**Fait le :** ..... **A :** .....

**L'employeur :** ..... **Côté Scène :** .....

Corinne Gomez